

est là, j'y rentrerai, voilà tout... J'y trouverai de bons amis : Louis Dervaux et Rameau d'Or. Alors elle se souvint avec attendrissement des services que lui avait rendus le protégé de Jarnille, du respect dévoué dont l'environnait l'écrivain. Sans doute elle souffrirait en quittant la maison de Mme de Gailhac, mais pouvait-elle y demeurer, maintenant qu'elle connaissait le secret de Francis ?

Elle pensa ensuite que mieux valait en finir tout de suite et soulever cette croix nouvelle ; alors, s'asseyant à une petite table, elle commença pour madame de Gailhac une lettre sur laquelle tombèrent bien des larmes.

Encore une page, et tout serait dit, une page... Mais non, cela ne se pouvait pas, jamais elle ne peindrait d'une façon assez vive sa reconnaissance et sa tendresse ; jamais elle ne se jetterait avec assez d'élan sur le cœur de cette noble femme dont elle ne pouvait devenir la seconde fille.

— Puis-je entrer ? demanda une voix douce, D'un mouvement rapide, Mélati cacha la lettre dans son buvard ; elle venait de reconnaître la voix de Rameau d'Or.

La Providence l'envoyait. Qui sait si elle ne paraîtrait point avec lui.

L'enfant vit tout de suite des traces de larmes sur le visage de la jeune fille.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-il. C'est bien indiscret à moi, sans doute, d'aller au devant de vos confidences, mais si vous saviez combien je m'estimerai heureux de vous être bon à quelque chose ! Il disait cela debout, très ému, le regard embrumé de pleurs.

— Prends ce tabouret, dit-elle, et causons. Je songeais à toi...

— Allez-vous comme les autres me répéter que mon avenir est à Paris, et qu'après avoir monté sur les planches de l'Ambigu je dois trouver fort au-dessous de moi de devenir l'ubergiste du Soleil-Levant ?

— Je m'en garderai bien, répondit elle. Sans doute ton succès d'hier a été vif, mais il faut comprendre que si, dans cette pièce tu as montré assez de naturel pour toucher au génie, c'est que...

— C'est que j'ai vu M. de Marolles assassiné, oui, mademoiselle... Aussi, la pièce une fois retirée du répertoire, elle y restera longtemps, par exemple ! Six mois, qui sait, un an peut-être, je quitterai le théâtre et je reprendrai avec une activité nouvelle les recherches que je suis forcé d'interrompre.

— Cher enfant dévoué ! dit-elle, nul ne fait en ce monde ce qu'il veut. Je t'ai dit que tout à l'heure je songeais à toi, voici pourquoi. Ma petite chambre est toujours libre, n'est-ce pas ?

— Sans doute, mademoiselle. J'en ouvre les fenêtres de temps en temps, je fais le ménage ; je me rappelle le temps où vous y viviez et où j'étais assez heureux pour faire vos commissions, car vous aviez confiance en moi... Certes, je ne demande pas que vous y reveniez, puisqu'il faudrait pour cela que vous fussiez devenue malheureuse...

— Rameau d'Or, ce que tu n'oses souhaiter se réalise...

— Vous rentrerez rue Maubeuge ?

— Oui, mon ami.

— Quelle peine vous allez causer à Mme Aimée, à Mlle Blanche ! à tout le monde enfin... Avez-vous réfléchi ? Ici, vous êtes l'enfant de la maison, gâtée, choyée... Là-bas, vous travaillerez encore pour les marchands d'éventails, la gêne peut venir, et avec elle les épreuves que vous avez déjà subies.

— Ici j'enlure la plus cruelle de toutes !

— Dieu du ciel, vous vous créez des chagrins, mademoiselle, vous ne savez point combien toute cette famille vous adore... M. Francis se jetterait au feu pour vous... Quand vous fûtes enlevée par ce misérable, je crus qu'il deviendrait fou... Il pleurait comme un enfant en répétant à Mme de Gailhac : " Elle dont je comptais faire ma femme, perdue pour moi..."

Mélati étouffa un sanglot.

(La suite au prochain numéro.)

FLUX ET REFLUX

M. François Coppée, qui vient d'être admis membre de l'Académie française, a remis à M. Fernand Xau, une pièce de vers inédite, que nous nous empressons de publier.

I

La nuit tombe et la mer descend,
Ma chère âme, allons sur la grève,
Auprès du flot retentissant.

Le doute m'assaille sans trêve.
M'aimes-tu vraiment ? J'ai rêvé
Que ta tendresse serait brève.

Ecoute le râle étouffé
Du flot lointain. L'Angélus tinte
Tristement son dernier Ave.

Mon âme est par l'an goisse atteinte ;
Je tiens, comme pour un départ,
Ta main froide malgré l'étreinte.

La falaise est dans le brouillard ;
Le vent humide nous pénètre.
Entends ce goëland criard !

Pour bien d'autres ton cœur fut traité ;
Ton passé n'est point innocent.
Tu vas m'abandonner peut-être !

La nuit tombe et la mer descend.

II

Le jour grandit et la mer monte,
Allons courir sur le galet.
Comme le ciel est pur ! Sois prompte.

Plus d'un bateau plein de filets
S'en va, le long du quai qu'il frôle,
Vers les horizons violets.

Serre-toi, contre mon épaule,
Et, le cœur joyeux, allons voir
La vague écumer sur le môle.

Que j'étais injuste, hier soir !
Je doutais de toi, ma chère âme !
Ce bleu matin me rend l'espoir.

Ton passé cru d, pauvre femme,
Nos larmes d'amour l'ont lavé,
Comme est ce rocher par la lame.

Vois. Le bon soleil s'est levé.
Aimons-nous sans crainte et sans honte ;
Notre bonheur est retrouvé !

Le jour grandit et la mer monte.

Juin 1884. FRANÇOIS COPPÉE.

LE DRAME DU PALAIS DE JUSTICE

(Voir gravure)

Nous n'avons pas à apprécier ici l'acte commis par Mme Clovis Hugues. Nous nous bornerons à raconter les faits au point de vue de notre gravure, et le plus brièvement possible.

On se souvient qu'à propos d'un procès en séparation de corps, intenté à M. Lenormand par sa femme, celle-ci, s'appuyant sur des renseignements fournis par un agent d'affaires, Morin, avait soutenu que M. Lenormand, son mari, avait eu des relations avec Mlle Royannez, devenue depuis la femme du député marseillais, M. Clovis Hugues. Indignée de cette accusation, Mme Hugues poursuivit M. Morin qui, reconnu coupable par le tribunal du délit de faux témoignage, fut condamné, en 1883, à deux ans de prison, 500 francs d'amende et 2,000 francs de dommages-intérêts. La cour d'appel confirma le jugement en mars 1884, mais par défaut, l'appelant ne s'étant pas présenté. Nouvel appel de ce dernier qui, resté libre, continuait à tenir de méchants propos sur le compte de Mme Hugues, et adressait au député de Marseille des cartes-postales contenant les plus grossières injures.

La cause fut appelée de nouveau le 27 novembre. C'est au sortir de cette audience que se passa la scène sanglante qui fait le sujet de notre dessin. M. et Mme Hugues, ainsi que M. Gatineau, avocat de cette dernière, venaient de pénétrer dans la salle des Pas-Perdus et causaient, lorsque M. Morin, qui avait aussi quitté l'audience, vint à passer à côté d'eux. Aussitôt, et sans que rien pût faire prévoir son acte, Mme Hugues s'élança vers lui en l'appelant *misérable*, et lui tira successivement six coups d'un revolver qu'elle avait sorti de sa poche.

Notre gravure le représente au moment où, frappé de la première balle, il chancelle tout proche du grand escalier. Mme Hugues tira alors un deuxième coup qui atteignit Morin au milieu du crâne, et il tomba inanimé. Tandis que sa tête venait heurter les dalles de marbre de la galerie, une troisième balle le frappa au côté. Trois autres coups de revolver s'étaient perdus, l'un sur une des colonnes et les deux autres sur le mur.

Au bruit des détonations, un grand nombre d'avocats quittèrent le vestiaire, où ils endossaient la robe. Au même moment, un agent de la sûreté fendit la foule et arrêta Mme Hugues. Celle-ci se laissa désarmer sans résistance. C'est alors que son mari, le visage pâle, en proie à une grande surexcitation, se précipita vers elle et la tenant enlacée dans ses bras :

— Tu as bien fait, mon ange, dit-il, en l'embrassant.

On conduisit Mme Clovis Hugues dans le bureau du chef de la sûreté, tandis que son mari, accompagné de son avocat, allait faire sa déposition chez le commissaire de police.

Une grande quantité de cartes et de lettres sont parvenues dans la journée du lendemain à M. Clovis Hugues, et dans la soirée une personne inconnue a envoyé à l'adresse de Mme Clovis Hugues une magnifique couronne de roses-thé.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

On apprendra avec plaisir qu'il existe un moyen fort simple pour savoir si un vin est coloré artificiellement. Chauffez légèrement le vin pendant un quart-d'heure environ ; l'alcool se dégage. Lorsque le vin est près de bouillir, on y plonge un brin de laine blanche, qu'on a eu soin de mouiller. Le vin est-il coloré artificiellement, aussitôt le brin de laine est rougi comme s'il avait été plongé dans un bain de teinture. Le même brin de laine reste intacte si le vin est de couleur naturelle.

RÉCRÉATIONS EN FAMILLE

No. 39.— ANAGRAMME—DEVINETTE

Transformer les mots suivants en le nom francisé d'un célèbre écrivain italien :

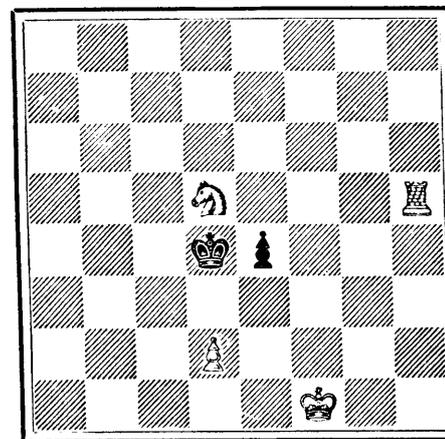
CHEVAL AML.

No. 40.— LOGOGRIPHE

Six pieds me sont un esclavage
Des couleurs sombres de l'enfer ;
Mais cinq me font un doux breuvage
Digne des cieux de Jupiter.

No. 41.— PROBLÈME D'ÉCHECS

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTIONS :

No. 37. — Les mots sont : Poisson et Poison.
No. 33. — Le mot est : Lumière.

ONT DEVINE :

Problèmes.—Mlle I.-J. Tanguay, Montréal ; Esculape, New-York.
Rébus.—Ovide Leclerc, St-Roch, Québec.

Aie dans la vie la douceur de l'agneau, la force du lion et la sagacité de l'éléphant.

On parle d'introduire dans la province de Québec une industrie qui est très prospère aux Etats-Unis, nous voulons parler de la fabrication de la farine avec des patates. Cette industrie imprimerait un nouveau mouvement de progrès à notre agriculture si on l'introduisait dans les divers districts de la province.